

AR Prefecture

063-216302588-20250723-DEL2025072206-DE
Reçu le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025

DEL2025072206

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 11
PROCURATION : 0
VOTANTS : 11

L'an Deux Mille Vingt et Cinq, le vingt-deux juillet à seize heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juillet 2025

Présents : CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, KAUFFELD Monique, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène.

Absents : BAARDMAN Bruno, OLIVIER Katia, VERNET Thimothée

Procuration :

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : MARCHE DE TRAVAUX – VOIRIE COMMUNALE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et L.5211-2,
Considérant le programme voirie de l'année 2025,
Considérant que la commune a lancé une consultation relative à ce programme de travaux,
Considérant que la date de réception des offres était fixée au 08/07/2025 à 12h00,
Vu l'analyse des offres,
Considérant l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 10/07/2025,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Décide** d'attribuer le marché de travaux relatif à la voirie communale 2025 à l'entreprise Eurovia DALA
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tout avenant rendu nécessaire pendant la durée d'exécution du marché, dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que toute démarches afférentes à ce marché

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

